



CERTIFICATEUR

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE – RNCP38367
BTS - Maintenance de véhicules option A (voitures particulières)

ACTIVITE

Le technicien(ne) supérieur(e) de maintenance des véhicules permet d'accéder aux métiers de l'après-vente des voitures particulières (VP).

Son métier s'exerce dans :

- Les services après-vente des réseaux des constructeurs ou équipementiers
- Les services après-vente des entreprises indépendantes ou des réseaux indépendants
- Les services de maintenance des flottes de véhicules
- Les plates formes d'assistance constructeur ou équipementiers.

Au sein de son entreprise, ses activités consistent à :

- Effectuer un diagnostic complexe
- Réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes
- Organiser la maintenance
- Assurer la relation

D'une manière transversale, le ou la titulaire du BTS MV option A mobilise :

- Des compétences techniques dans différents aspects de la maintenance
- Des compétences en organisation et en gestion
- Des compétences en informatique à des fins de communication et d'exploitation des logiciels spécialisés
- Des compétences en communication interne (travail d'équipe) et externe (relation avec la clientèle, plateforme d'assistance technique)
- Des compétences commerciales

OBJECTIFS

A l'issue de sa formation, l'apprenti doit être capable :

- D'effectuer un diagnostic complexe
- De réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes
- D'organiser la maintenance
- D'assurer la relation client

La maintenance des véhicules est en constante évolution, en conséquence le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur Maintenance des Véhicules devra être capable d'actualiser régulièrement ses compétences et d'intégrer dans sa pratique professionnelle, les acquis de sa formation tout au long de la vie.

DUREE DE LA FORMATION

La formation au CFA se fait en alternance sur deux années. L'apprenti vient au CFA une semaine sur 3, à raison de 12 semaines par an, soit 840 heures de formation au CFA. Il passe 40 semaines par an en entreprise.

CONDITIONS D'ACCES

- Être titulaire du baccalauréat professionnel Maintenance des Véhicules option A
- Être titulaire d'un baccalauréat professionnel en maintenance des matériels
- Être titulaire d'un baccalauréat (sous conditions de dossier)
- Avoir trouvé un maître d'apprentissage et avoir établi un contrat professionnel d'apprentissage avec l'entreprise
- Avoir plus de 15 ans et moins de 30 ans pour un contrat en apprentissage
- A partir de 30 ans, avoir signé un contrat de professionnalisation, ou être salarié de la formation continue

SECTEUR(S) D'ACTIVITE ET/OU TYPE(S) D'EMPLOI

Le titulaire du Brevet de Technicien Supérieur maintenance des véhicules (MV) est amené à exercer son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des véhicules :

- dans les entreprises qui dépendent des réseaux des constructeurs (concessionnaires)
- dans les entreprises qui traitent les véhicules toutes marques (garages polyvalents)
- dans les services de maintenance des entreprises de transport
- dans une entreprise d'intervention rapide
- dans les services de maintenance de flottes de véhicules

Il peut également poursuivre sa formation dans des licences professionnelles spécialisées dans la maintenance et la mécanique.

BLOCS DE COMPETENCES

Référentiel : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38367/>

	Décrire le fonctionnement d'un système
RNCP38367BC01 : Analyse des systèmes et contrôle des performances	Identifier les grandeurs d'entrée/sorties d'un système
	Caractériser les performances d'un système
RNCP38367BC02 : Gestion d'une intervention – Relation Client	Proposer des solutions économiquement adaptées
	Appliquer les mesures de prévention adaptées
	Accompagner techniquement les collaborateurs
	Appliquer la relation service client (y compris en anglais)
RNCP38367BC03 : Intervention sur véhicule	Valider le dysfonctionnement
	Emettre les hypothèses liées aux symptômes
	Déterminer les éléments défectueux
	Organiser l'intervention
	Remettre en conformité, régler, paramétrer
	Valider la qualité de l'intervention
RNCP38367BC04 : Connaissances de l'entreprise	Gérer les équipements nécessaires aux interventions
	Planifier et gérer les interventions
	Echanger avec des professionnels en interne et en externe
RNCP38367BC05 : Mesure et analyse	Effectuer des mesures, des essais
	Collecter les données techniques

PROGRAMME ET MATIERES

Référence	Evaluation et Examens
E1 – Culture générale et expression	Ponctuel écrite Durée 4h
E2 – Langue vivante étrangère anglais	Ponctuel orale Durée 45min
E3 – Mathématiques et Physique – Chimie	Ponctuel écrite - Sous-épreuve Mathématiques : 2h - Sous-épreuve Physique-Chimie : 2h
E4 – Analyse des systèmes et contrôle des performances	Ponctuel écrite Durée 6h
E5 – Gestion d'une intervention	- Sous épreuve : Relation client : ponctuel orale : 10min - Sous épreuve : Intervention sur véhicule : ponctuelle pratique : 6h
E6 – Epreuve professionnelle de synthèse	Ponctuel orale - Sous épreuve : Connaissance de l'entreprise : 25min - Sous épreuve : Mesures et analyse : 35 min

PASSERELLES ET POURSUITE D'ETUDES

Le titulaire du BTS Maintenance des véhicules option A peut poursuivre ses études vers des licences professionnelles dans les domaines de la maintenance mécanique

NOS VALEURS AJOUTEES

- Les locaux modernes avec des équipements performants
- Un accompagnement proche de nos apprentis par une équipe pédagogique toujours à l'écoute
- Un panel de formations étendu qui permet aux apprentis qui le désirent de poursuivre leur parcours de formation au sein de notre établissement
- Une grande proximité avec les employeurs du territoire, gage d'insertion

MOYENS ET INDICATEURS

Moyens techniques	Moyens pédagogiques	Méthodes mobilisées
Atelier entretien des véhicules avec 4 ponts à deux colonnes, un pont à ciseaux, un pont parallélisme, un appareil à amortisseur, une presse, une équilibreuse, une machine démonte pneu, un banc à géométrie Un laboratoire d'analyse fonctionnelle et structurelle Salles de classes avec vidéoprojecteur	Mise en situation. Cas pratiques.	Démonstration. Interrogation.

Modalités de formation		
Apprentissage Formation continue		
Financement de la formation		
Apprentissage : par l'OPCO de la filière concernée. Formation continue : par les organismes sociaux et en autofinancement		
Taux d'obtention session 2025 (tous statuts confondus – nous consulter)	Taux de poursuite d'études 2024 (tous statuts confondus – nous consulter)	Taux de rupture 2023/2024 (tous statuts confondus – nous consulter)
NC	NC	NC
Les indicateurs de résultats cités à l'article L. 6111-8 du Code du travail, sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics. Nous vous informons de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion <i>https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil</i>		

MODALITES D'INSCRIPTION

Portail d'inscription: <https://3wcfa.agglo-paysdaix.fr/netypareo/index.php/preinscription>

Modalités d'inscription (délais d'accès, coût de la formation et financement...) :
[Inscriptions au CFA Métropolitain Campus des Métiers \(ampmetropole.fr\)](https://www.ampmetropole.fr)

Référent Formation : Audrey CHAUVIN - 04 42 29 61 13 - audrey.chauvin@ampmetropole.fr

CONTACT ET ACCESSIBILITE

Centre de Formation d'Apprentis Métropolitain Campus des Métiers

200, rue Maurice Estrangin 13290 Aix-en-Provence

(Zones Les Milles, face au parking Relais du Plan d'Aillane)

Lignes de bus Aix en Bus et LeCar arrêts Parking Relais ou « CFA / Granon » : 04, 211 et L040 (www.lepilote.com)

Accueil : 04 42 29 61 11

Site internet : <https://cfapa.ampmetropole.fr/>

Pour toute information relative à une situation de handicap, notre référent handicap est à votre écoute :
Catherine STOCKER - 04 42 29 61 18 - catherine.stocker@ampmetropole.fr